

#12

B|A
ba

TOUT SAVOIR SUR LE
BASSIN D'AUBENAS
JANVIER 2023

P6

ESCAPADE
AGRICOLE

P7

B|A BA DE
L'URBANISME
INTERCOMMUNAL

P12

TOUT SAVOIR
SUR FRANCE
SERVICES

LONGUE-VUE

Le plan local d'urbanisme intercommunal

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTE

BASSIN-AUBENAS.FR



Max Tourvieille

Président de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

BIA
ba

Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas
16, route de la Manufacture Royale
07200 Ucel
04 75 94 61 12
contact@cdcba.fr

Directeur de publication
Max Tourvieille
Rédactrice en chef et
mise en page
Cécilia Baudry

Avec la participation de
l'ensemble des services de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

Crédits photos
Stéphane Tripot, Adobe
Stock, Freepik, Communauté
de Communes du Bassin
d'Aubenas

Création maquette originale :
Terrapublica

Impression
Fombon Aubenas Imprim'vert
22 023 exemplaires

Dépôt légal à parution

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal qui marque ce changement d'année est l'occasion pour moi de vous adresser mes meilleurs vœux de joie et de santé pour 2023.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez découvrir les projets qui ont marqué ces derniers mois et qui insufflent la dynamique pour cette nouvelle année. Des projets d'envergure pour notre territoire, comme l'ouverture de nouveaux guichets France Services pour des services publics au plus près de chez vous, des solutions de mobilité pour tous par le développement continu de nos voies douces et la mise en place d'un service de covoiturage sur 17 de nos communes. Il s'agit aussi de la lutte contre la fracture numérique auprès de nos seniors grâce au Marathon du numérique, de l'installation encouragée et accompagnée de nouveaux agriculteurs sur nos sols afin de favoriser les circuits courts. La réduction de nos dépenses énergétiques par la rénovation des logements et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés du bassin sont au cœur de mes priorités. Et bien d'autres encore que je ne manquerai pas de vous communiquer tout au long de l'année.

Des projets variés, indispensables pour continuer de dynamiser notre territoire et conforter mes engagements pour son développement économique dans une logique environnementale.

Le dossier "longue-vue" de ce numéro fait écho à cette volonté en abordant un sujet d'actualité important, la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un défi à l'échelle de l'intercommunalité pour répondre aux exigences nationales en termes de construction tout en préservant notre territoire et ses spécificités.

En 2023, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas continuera d'être au plus proche de vous et d'œuvrer pour faire rayonner notre territoire. L'ensemble des élus et des agents se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année.

*Passionnément,
Max Tourvieille*

SOMMAIRE

📄 Cartes postales	Page 3
📄 Panorama	Pages 4 et 5
📄 Escapade	Page 6
📄 Longue-vue	Pages 7 à 11
📄 Zoom sur	Page 12
📄 Suivez le guide	Pages 14 et 15

Inauguration des nouveaux espaces de la crèche Les Minipouces et du Relais Petite Enfance

Octobre 2022

Opérationnels depuis septembre dernier, les nouveaux espaces de la crèche Les Minipouces et du Relais Petite Enfance situés rue Seibel dans le centre-ville d'Aubenas ont été inaugurés cet automne. Après un an de travaux, les équipes de la crèche et les enfants peuvent désormais profiter d'espaces entièrement refaits à neuf et mieux agencés pour offrir de meilleures conditions d'accueil. Une salle a également été imaginée pour accueillir de façon permanente le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles.

Les élus locaux, accompagnés du sous-préfet Patrick Leverino, du député Fabrice Brun et de la sénatrice Anne Ventalon, ont répondu présents à l'invitation du président Max Tourvieille et de la vice-présidente en charge des services aux personnes, Marie-France Martin, pour profiter d'une visite de ces infrastructures par les équipes de la crèche.



Ces travaux ont été financés par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Nouvelle édition du Marathon du numérique

Novembre et décembre 2022

Après le succès de la première édition au mois de mai dernier, ayant rassemblé plus de 100 participants, le Pôle Seniors Intercommunal a concocté un nouveau programme d'ateliers. Du 21 novembre au 9 décembre 2022, les seniors, novices ou amateurs en informatique ont pu participer à divers ateliers pour découvrir les outils numériques ou approfondir leurs connaissances. Découverte du smartphone, création d'adresses mail, sensibilisation à la sécurité sur internet, apprendre à archiver sur son ordinateur et bien d'autres thématiques étaient au programme de cette deuxième édition.

Ces ateliers ont été organisés grâce au partenariat étroit avec les structures qui initient les seniors au numérique pendant l'année : les centres socioculturels Le Palabre, ASA et Au fil de l'eau, la Médiathèque Jean Ferrat, France Services de la Vallées d'Antraigues-Asperjoc, le Vesseaux-Mère et la Cyberbase du Pôle des Services à Aubenas.

D'autres éditions sont à venir !



ÉCONOMIE

L'ESPÉLIDOU LABÉLISÉE "BOOSTER DE RÉUSSITE"



Auditée par le réseau régional des pépinières et incubateurs d'entreprises Auvergne Rhône-Alpes AURA PEP'S début novembre, la Communauté de Communes a obtenu pour sa pépinière d'entreprises L'Espélidou le label qualité OR « Booster de réussite » (le label le plus élevé).

Cette distinction permet d'attester de la qualité des services proposés, de définir des points repères pour continuer à progresser et de valoriser et crédibiliser les structures labellisées.

Pour plus d'infos : www.lespelidou.fr/actualites

ÉCONOMIE

3ÈME ÉDITION DE LA MATINALE DES ENTREPRENEURS LE 3 FÉVRIER 2023

Chefs d'entreprise et porteurs de projet du Bassin d'Aubenas, venez cultiver votre réseau professionnel le vendredi 3 février 2023 lors de la prochaine Matinale des entrepreneurs !

Rendez-vous dès 8h00 à l'Espace Séraphin Gimbert à Vessey.



SOLIDARITÉ

L'INTERCOMMUNALITÉ SOUTIENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses achats, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas se conforme aux règles de la commande publique, qu'il s'agisse de marchés de travaux, fournitures et services. À ce titre, au travers des marchés qu'elle propose, elle intègre, dès qu'elle le peut, une clause sociale qui permet de réserver une partie des heures générées par un marché public à une action d'insertion en faveur des jeunes, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en voie d'insertion.

Ainsi, 3 910 heures de travail (période 2019/2022) ont été réservées aux personnes en recherche d'emploi, dans les marchés publics de l'intercommunalité. Ceci, grâce au partenariat des entreprises (Eurovia, SATP, Colas, Pro Ardèche TP, Esteves Frères, Largier Technologie, Plancher environnement, DAPL, TSO, NET ACTIV BAT) attributaires des marchés, qui ont accepté de recruter ou former des personnes éloignées de l'emploi et ainsi, leur permettre d'accéder au monde du travail.

TOURISME

LA CCBA, "TERRITOIRE RÉGION PLEINE NATURE"

Lors des "Sommets du tourisme" organisés par la Région Auvergne Rhône-Alpes le 14 novembre dernier, 21 lauréats "Territoire Région Pleine nature" ont été retenus, et parmi eux, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Notre territoire pourra bénéficier du soutien de la région afin de développer et accroître la visibilité de notre offre de sports et loisirs pleine nature.

La Région Auvergne Rhône-Alpes est la première région de France pour le tourisme de pleine nature. Souhaitant maintenir cette position, la CCBA pourra ainsi compter sur l'aide de la Région pour soutenir des projets qui permettront de renforcer et de diversifier l'offre d'activités de pleine nature.



Remise des trophés "Territoire Région Pleine Nature" aux lauréats, dont le président de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, Max Tourvieille.

MOBILITÉ

ATCHOUM : LE SERVICE DE COVOITURAGE POUR LES COMMUNES RURALES

* Ailhon, Aizac, Genestelle, Juvinas, Labastide-sur-Besorgues, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Sernin, Vallées d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services techniques au 04.75.36.08.29.

Plus d'informations vous seront communiquées en début d'année.

La Communauté de Communes a la volonté de répondre aux besoins en mobilité de proximité auprès de tous les habitants. Aujourd'hui, sur les 28 communes qui la composent, 11 communes sont desservies par le réseau de transport Tout'enbus. Dès janvier 2023, une solution de covoiturage sera mise en place et testée pour une durée d'un an sur les 17 communes* non desservies par Tout'enbus.

Ce dispositif, appelé Atchoum, est spécialisé en mobilité dans les zones rurales. Il facilite la mise en relation de toutes les personnes qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs de la même commune.

Un outil simple d'utilisation :

- Le passager fait sa demande de trajet sur le site internet www.atchoum.eu ou via la plateforme téléphonique au 0 806 110 444 [en service courant janvier].
- Atchoum met en relation le passager et le conducteur inscrit.
- Le conducteur est indemnisé par son passager entre 0.20€ et 0.35€ du km selon la distance et les règles de covoiturage.

Une solution idéale pour les usagers qui ne possèdent pas internet ou de smartphone !

TOURISME

LOCATIONS SAISONNIÈRES ET TAXE DE SÉJOUR

Si vous proposez des hébergements à la location saisonnière sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin, vous collectez une taxe de séjour auprès de vos locataires.

Cela concerne les touristes logeant dans des structures telles que les hôtels, les résidences de tourisme, les meublés de tourisme ou les locations de vacances entre particuliers (dont chambres chez l'habitant), les chambres d'hôtes, les villages vacances, et les hébergements de plein air (camping, caravannage, aires de camping-cars).

Une fois cette taxe perçue, vous devez vous rendre sur la plateforme de déclaration et de paiement : www.bassindaubenax.taxesejour.fr

Ce montant est utilisé pour le développement touristique ou pour les dépenses relatives aux actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.



UNE QUESTION ?

Les services de la CCBA restent à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour, par courriel bassindaubenax@taxesejour.fr et par téléphone au 04.75.94.07.86

Entre vignes et châtaignes, rencontres avec des agriculteurs locaux

BIENVENUE AU DOMAINE DU PÈRE LÉON À VINEZAC

Pour vous, être agriculteur aujourd'hui, c'est... ?

C'est, pour moi, être passionnément fou. Parce que bien sûr l'agriculture Ardéchoise a connu des difficultés (gel, sécheresses, canicules, grêle) et en connaît encore (inflation, difficultés d'approvisionnements en GNR, matières sèches) mais je reste épatée par la passion qui anime chacun d'entre nous à continuer malgré les difficultés. Épatée par leur volonté de travailler du mieux possible, de s'améliorer à chaque saison, par la diversité des productions que l'on peut avoir sur notre territoire avec des labels gages de qualité. Ce qui permet à chacun de remplir chaque jour son assiette avec des produits variés, locaux et de qualité.

C'est pour toutes ces raisons que soutenir l'agriculture Ardéchoise en

consommant local est nécessaire. Soyons fiers de notre département, de notre bassin et des ses productions !

Proposez-vous des activités et visites qui permettraient au grand public de découvrir votre métier ?

Au Domaine, nous proposons des visites de la cave en groupe. N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets d'activités. Nous organisons aussi, de mi-avril à début août, des chasses aux trésors dans les vignes; un parcours ludique pour les petits comme pour les grands qui permet de découvrir le monde de la viticulture et du vin tout en s'amusant au grand air. Toutes les informations sont à retrouver sur notre site internet, les réservations sont obligatoires.

Où peut-on acheter vos produits ?

Au Domaine directement, dans de nombreuses boutiques (primeurs, cavistes, épiceries). Vous pourrez retrouver nos vins également à la carte de certains restaurants du bassin.

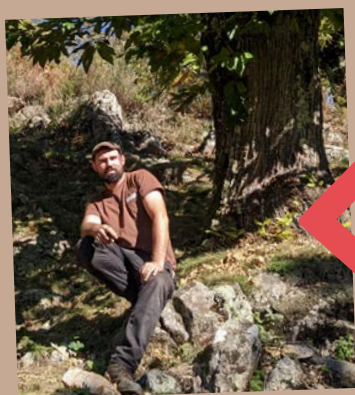


NATHALIE SOBOUL

- Vigneronne à Vinezac en GAEC familiale de 60 Ha depuis 2016.
- HVE* depuis 2019 et conduite de vignoble en agroécologie.
- Produit des vins IGP ardèche et AOP Côtes du Vivarais.

www.domainedupereleon.com
Tél. 06 48 55 89 29

*Haute Valeur Environnementale



GAËTAN VERNOL

- Castanéiculteur à Saint-Etienne-de-Boulogne depuis 2021 suite à une reprise familiale et éleveur de bovins de race Aubrac.
- Cultive la châtaigne AOP d'Ardèche et est actuellement en conversion bio.

LES CHÂTAIGNES AOP DE SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE

Pour vous, être agriculteur aujourd'hui, c'est... ?

C'est un challenge quotidien, une mission, un devoir. C'est d'arriver à remplir les assiettes de nos Ardéchois avec des produits de qualité tout en composant avec les aléas climatiques mais aussi sanitaires, le manque d'eau, les neo-ruraux, et les nouveaux enjeux agro-écologiques.

C'est aussi préserver notre terroir, notre patrimoine, que ce soit nos belles montagnes, ces terres que nos ancêtres ont travaillé et façonné, ou notre savoir-

faire et d'arriver à le transmettre aux futures générations.

Proposez-vous des activités et visites qui permettraient au grand public de découvrir votre métier ?

Non, je me cantonne aux personnes de mon village, les enfants du village aiment bien venir voir les petits veaux.

Où peut-on acheter vos produits ?

Les châtaignes sont portées en fraîche en coopérative (Vivacoop). Pour le bovin, je développe la vente directe dans un rayon assez local.



BIA BA DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL

TOUT SAVOIR SUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL, UN PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2040.

L'urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST UN DOCUMENT INTERCOMMUNAL QUI DÉTERMINE LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS EN PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DES HABITANTS ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE. TOUR D'HORIZON DE L'ÉLABORATION DE CET OUTIL CENTRAL POUR ENCADRER L'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE VIE.

En termes d'urbanisme, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas élabore le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et instruit les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...).

L'intercommunalité étant l'échelle à laquelle s'organise l'essentiel des activités quotidiennes, elle apparaît comme le niveau le plus pertinent pour concevoir les mesures adaptées aux enjeux du territoire, tout

en valorisant et renforçant la complémentarité des communes.

C'est pourquoi, le 7 mars 2019, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il sera réalisé à l'échelle des 28 communes constituant son territoire et viendra remplacer les documents d'urbanisme existants.



L'ÉLABORATION DU PLUi : CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ÉTAPES CLÉS**2021 - 2022****Diagnostic**

Élaboration d'un diagnostic comprenant une analyse des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'un état initial de l'environnement. Les thématiques traitées sont nombreuses et transversales : démographie, logement, économie, équipements, aménagement de l'espace, environnement, énergies, paysage, déplacements.

2022 - 2023**P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)**

Le P.A.D.D présentera les objectifs en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de consommation de l'espace, de développement économique, d'équipements, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, de préservation de l'environnement et des paysages. Il doit répondre aux enjeux et besoins définis par le diagnostic.

Un débat sur les orientations générales du P.A.D.D aura lieu au sein des conseils municipaux puis du conseil communautaire.

2023 - 2024**Mise en forme réglementaire du PLUi**

Définition du zonage du territoire, du règlement écrit, des orientations d'aménagement et de programmation, du rapport de présentation et des différentes annexes. Le rapport de présentation devra justifier l'ensemble des choix opérés. Une évaluation environnementale du projet de PLUi sera également intégrée au rapport de présentation.

2024 - 2025**Consultation des personnes publiques associées et enquête publique**

Le projet de PLUi sera arrêté par délibération du conseil communautaire et soumis, pour consultation et avis, aux personnes publiques associées et aux différentes commissions. Une enquête publique sera ensuite organisée. Le public pourra ainsi rencontrer la commission d'enquête et émettre des avis et remarques sur le projet.

Approbation du PLUi

Le PLUi, modifié afin de prendre en compte les remarques des personnes publiques associées et le rapport de commission d'enquête publique, sera approuvé par délibération du conseil communautaire. Dès le caractère exécutoire prononcé, les autorisations du droit des sols seront délivrées sur la base des dispositions du nouveau PLUi.

COMMENT S'INFORMER ET PARTICIPER ?

- Des registres sont mis à disposition dans les 28 mairies ainsi qu'au pôle aménagement et développement de la CCBA au 18 avenue du Vinobre 07200 Saint-Sernin
- Vous avez la possibilité d'envoyer des observations à la mairie de la commune où se situe le terrain objet de la demande ou par courrier à l'attention du président de la CCBA, 16 route de la Manufacture Royale 07200 Ucel.
- Vous pouvez adresser des observations par mail à plui@cdcba.fr
- Des réunions publiques territorialisées sont organisées
- Des informations sont publiées et des documents sont disponibles sur le site internet de la CCBA : www.bassin-aubenas.fr





9

comités de pilotage
organisés en
2021/2022

56

réunions de travail
en mairie (2 visites
dans chaque
commune)

Comment les élus participent-ils à l'élaboration du PLUi ?

Le comité de pilotage est l'organe central dans la construction du PLUi. Chaque commune y est représentée par deux membres.

Les membres du COPIL, conviés aux instances de travail et aux divers ateliers, peuvent ainsi jouer un véritable rôle de "relais" entre leur commune et la communauté de communes.

Le rôle des élus locaux dans l'élaboration du PLUi

Quels autres acteurs participent à l'élaboration du PLUi ?

Les Personnes Publiques Associées (PPA) sont consultées à chaque étape de l'élaboration du PLUi. Il s'agit de l'Etat, la Région, le Département, les chambres consulaires, le Parc Naturel Régional, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), l'INAO (l'Institut National de l'Origine et de la qualité) et la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) qui sont ainsi associés à la procédure.

Certains organismes ou personnes dites "ressources" sont invités en fonction de la thématique de la réunion ou de l'atelier.

Enfin, le Conseil de développement de la CCBA, constitué d'habitants

volontaires, est également associé à la démarche.

Qui valide le projet de PLUi ?

Le PLUi sera approuvé par délibération du conseil communautaire en fin de procédure. Les conseils municipaux sont consultés en amont et devront notamment débattre sur les orientations générales du P.A.D.D (Projet d'Aménagement Durables) et donner leurs avis sur le projet de PLUi arrêté par délibération du conseil communautaire.

Le PLUi fera enfin l'objet d'un contrôle de légalité de la part de la Préfecture, notamment afin de vérifier si les lois d'urbanisme et le code de l'urbanisme ont bien été respectés.

UN CONTEXTE LÉGISLATIF EN CONSTANTE ÉVOLUTION



Depuis le début des années 2000, les lois en matière d'urbanisme se succèdent. En moyenne tous les 2 à 3 ans, une nouvelle loi est adoptée et vient modifier (ou compléter) le code de l'urbanisme.

Réduire le rythme d'artificialisation des sols, une obligation imposée par la loi.

La dernière loi d'urbanisme, dite "climat et résilience" a été adoptée le 22 août 2021. Elle édicte le principe d'atteindre le "zéro artificialisation nette" des sols en 2050 avec une première étape consistant à réduire par deux le rythme de consommation des espaces naturels et agricoles à horizon 2031. Le PLUi du Bassin d'Aubenas devra naturellement être compatible avec cette loi et démontrer comment la trajectoire de réduction de la consommation de l'espace est prise en compte.



La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) est une loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

La loi UH (Urbanisme et Habitat) est une loi remaniant fortement la loi SRU.

La loi ENL (Engagement National pour le Logement) a introduit plusieurs mesures portant sur le logement.

La loi ALUR est une loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé.

La loi ELAN est une loi pour l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique.

RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC VOUS

8 réunions publiques ont permis à plus de 500 personnes de s'informer et d'échanger autour du diagnostic du PLUi.



Ci-dessus, les réunions publiques à Lachapelle-sous-Aubenas et à Aubenas.

Si vous n'avez pas pu participer aux réunions publiques, voici les principales questions fréquemment posées lors de ces rencontres :

"Un terrain aujourd'hui constructible peut-il être reclassé en zone inconstructible ?"

Oui, notamment afin d'atteindre les objectifs de sobriété foncière imposés par les dernières lois d'urbanisme.

"Jusqu'à quand puis-je déposer un permis de construire qui serait instruit sur la base des documents d'urbanisme actuels ?"

Tant que le PLUi n'est pas approuvé ce sont les règles actuelles qui s'appliquent. En revanche, dès que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) aura fait l'objet d'un débat au sein du conseil communautaire, un éventuel "sursis à statuer" pourra être opposé à une demande d'autorisation qui serait de nature à compromettre la teneur du futur PLUi. Le recours au sursis à statuer n'est toutefois pas systématique et doit être justifié après une analyse au cas par cas.

"Une enquête publique sera-t-elle organisée dans le cadre du PLUi ?"

Oui, une enquête publique sera organisée en fin de procédure et permettra au public de consulter le projet de PLUi et d'émettre des demandes ou observations diverses. Chaque demande fera l'objet d'un avis de la commission d'enquête publique permettant à la CCBA d'ajuster le cas échéant le PLUi.

"Vous parlez de sobriété foncière alors que l'on observe actuellement de très nombreuses ouvertures de chantiers de maisons individuelles. N'est-ce pas contradictoire ?"

Comme évoqué précédemment, tant que le PLUi n'est pas applicable, ce sont les documents d'urbanisme actuels qui s'appliquent. On observe effectivement une recrudescence de demandes de permis de construire probablement par anticipation ou due aux craintes de futurs déclassements.

Les autres sujets abordés :

Si le public a manifesté des inquiétudes au sujet de l'application des nouvelles lois concernant la sobriété foncière, de nombreux autres sujets ont également été abordés tels que : la gestion de la ressource en eau, la préservation des terres agricoles, la densification urbaine en milieu rural, la qualité architecturale et paysagère, l'adaptation au vieillissement de la population, la mobilité et les transports, le retour du train en Ardèche...

3 QUESTIONS À



Gérard SAUCLES

Vice-Président en charge de l'urbanisme

Quel est votre rôle en tant que Vice-Président en charge de l'urbanisme ?

Ce rôle s'exerce selon deux axes : superviser le travail du pôle Aménagement et Développement en s'assurant qu'il conserve l'organisation et des moyens adaptés à l'évolution des procédures pour instruire toutes les autorisations d'urbanisme des 28 communes. Et diriger l'élaboration du PLUi en concertation avec les communes et les services de l'État.

D'autres réunions publiques seront-elles organisées ?

Oui, une autre série de réunions publiques sera organisée en fin d'année 2023 afin de présenter les grandes orientations du PLUi (PADD).

Pouvez-vous nous dire quel visage aura le territoire en 2040 ?

J'espère que le projet de territoire qui découlera du PLUi aura pu être réalisé.

En particulier, que les logements, créés ou réhabilités, puissent correspondre aux projets de vie des nouveaux arrivants et de la population en place, et que le territoire soit économiquement dynamique tout en conservant un cadre de vie valorisant,

Et enfin que la politique ambitieuse de la CCBA en matière d'énergies renouvelables, d'économie de la ressource en eau et de la préservation des terres naturelles et agricoles contribue largement à notre adaptation au changement climatique.

Tout savoir sur les guichets France Services

Un service de votre Communauté de Communes qui vous permet d'accéder près de chez vous aux services publics du quotidien.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

2 NOUVEAUX GUICHETS FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas compte aujourd'hui 4 espaces France Services pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics dans un lieu unique auprès d'agents polyvalents.

Avec Aubenas et Vallées d'Antraigues-Asperjoc s'ajoutent les guichets à Lachapelle-sous-Aubenas et Vesseaux depuis octobre 2022.

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES OU BESOINS NUMÉRIQUES ? NOS AGENTS SONT FORMÉS POUR VOUS AIDER !

Vous venez d'obtenir votre permis de conduire et souhaitez immatriculer votre véhicule ? Vous avez besoin d'aide pour réaliser une demande d'allocations ? Vous devez scanner un document à la CAF mais n'avez pas d'ordinateur ? Les agents de la Communauté de Communes, formés spécifiquement, vous recevront pour répondre à vos questions et vous apporter leur aide dans vos démarches de la vie courante, vos besoins numériques et l'utilisation des outils informatiques : immatriculation de véhicules, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne.

TROUVEZ L'ESPACE FRANCE SERVICES LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

▮ Aubenas

30 av de Zelzate 07200
Aubenas
04 75 35 87 10
Horaires d'ouverture :
Lundi et Mercredi :
9h – 12h / 13h30 – 17h
Mardi : 10h00 – 17h00

▮ Vallées d'Antraigues-Asperjoc

Montée de la
croisette 07530 Vallée
d'Antraigues-Asperjoc
06 69 22 00 99
Horaires d'ouverture :
Lundi et Vendredi :
8h – 12h / 12h30 – 16h30
Mardi et Jeudi :
8h – 12h / 13h30 – 17h30
Mercredi : 8h – 12h
Samedi semaines paires :
8h – 12h

▮ Lachapelle-sous-Aubenas

Chemin des muscats
07200 Lachapelle-sous-
Aubenas
06 40 53 43 12
Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30
Jeudi : 8h30 – 12h30

▮ Vesseaux

Dans les locaux de
l'agence Postale sur la
place des commerces,
route nationale 07200
Vesseaux
06 40 53 43 12
Horaires d'ouverture :
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 14h – 18h
Vendredi : 8h30 – 12h30



Plus d'informations sur www.bassin-aubenas.fr

THÉÂTRE
DEVALS
LESBAINS
SCÈNE RÉGIONALE

LES
QUINCONCES

HUMOUR



MADAME FRAIZE
VEN. 13 JANVIER



LECTURE
MUSICALE



MISIA SERT
"REINE DE PARIS"
JULIE DEPARDIEU
JEUDI 19 JANVIER

THÉÂTRE



TITANIC
SAM. 28 JANVIER

SUREXPOSITIONS (PATRICK DEWAERE)
VEN. 7 AVRIL

BIEN VIVRE, BIEN VIEILLIR, BIEN MOURIR
DIM. 14 MAI à 17h30

MUSIQUE



DIVA SYNDICAT VEN. 3 FÉVRIER
SCHUBERT BOX VEN. 24 FÉVRIER
LA CHICA JEUDI 30 MARS

FESTIVAL DES INSOLITES



DANY COIFFURE
MARDI 7 MARS à 19h30
MER. 8 MARS à 19h30

LES 9 CORIACES
VEN. 10 MARS

DES OISEAUX LA NUIT
SAM. 11 MARS
à 18h30 et 20h30

BACH COLTRANE
DIM. 12 MARS à 17h30 Eglise de Vals

TANT QU'IL Y AURA DES BREBIS
VEN. 17 MARS

DANSE



HOTEL BELLEVUE JEUDI 23 MARS
IE (FAMILLE) JEUDI 27 AVRIL

CREDITS PHOTOS: © MACHON, SEARSTEN - PHOTO HAWANA - © ELIA FROMAGE - GOWNY - © ÉMILIO AUSTRIALIS, © LES MOUTONS NOIRS - © CAMILLE STIHLA - © Cie Éric - © TOWRI BOZZOPO - © MAREL DESJARD - © RAW BARQUEZ

DANS LES PROCHAINS MOIS ...

CONNAISSANCE DU MONDE

CINÉ CONFÉRENCE

Au cinéma Les Quinconces à Vals-les-Bains

"À l'écran un grand documentaire, sur scène l'auteur."

Voilà comment nous pourrions résumer Connaissance du Monde qui depuis 1945 fait voyager les spectateurs sur tous les continents à la rencontre d'autres cultures, ou de territoires peu connus. Vous y découvrirez de beaux paysages, la géographie, l'histoire et l'anthropologie. La présence de l'auteur du documentaire donne vie à cette projection et vous offre ainsi un moment unique à partager.

À l'issue des séances, petites gourmandises et boissons offertes pour continuer les échanges.

Gagaouzie - 19 janvier à 15h

Népal - 2 mars à 15h

Cuba - 2 février à 15h

Inde - 30 mars à 15h



Tarif unique : 8.50 €

Informations : www.lesquinconces.com / 0475374921

COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Disponibles à la Médiathèque Jean Ferrat



ALBUM JEUNESSE

"PUISSETTE ET FRAGILE"
DE ESTELLE OLIVIER, LAURE
PODEVIGNE ET SAMUEL RIBEYRON

Puisette et Fragile est un magnifique album qui nous parle d'océan, de tempête, d'une petite gardienne de phare courageuse et volontaire... Mais aussi et surtout de l'amitié entre deux petites filles qui se rencontrent.

Ce livre m'a beaucoup touchée, le ton est juste et à hauteur d'enfant. Nous suivons Puisette, en ciré jaune, qui se fait un devoir chaque matin de « monter le soleil, installer les vagues, gonfler les poissons » autour de son phare blanc à rayures. Un jour, arrive un colis avec une étiquette « Fragile ». Une drôle de fille muette va s'immiscer dans le monde marin et imaginaire de Puisette...

Ce texte a d'abord été écrit pour le spectacle vivant et cela se sent : il comporte plein de jolis mots inventés et d'expressions qui nous font retrouver le goût des jeux d'enfance. Un régal à lire à haute voix ! Album à partir de 6 ans.



ROMAN

"LES HUIT MONTAGNES"
DE PAOLO COGNETTI

Une grande bouffée d'oxygène et de liberté souffle sur ce roman, qui nous emporte au cœur des massifs montagneux italiens où tout n'est que beauté et rudesse.

La montagne se mérite, ses lacs, ses torrents, ses forêts, ses neiges éternelles, ses chamois. Elle ne se laisse pas facilement ni gravir ni habiter, obligeant à une existence solitaire et des conditions matérielles limitées. Elle requiert le dépouillement.

Le style de Paolo Cognetti vibre au diapason de cette vie montagnarde, sobre, juste. Récit initiatique, son texte conte avec force émotions les destins de Pietro, de ses parents, et de Bruno, son ami de toujours. Une ode à la beauté des Alpes, à l'amitié et à l'enfance. Une introspection, au confluent de l'intime et de l'universel, comme seules les immersions en pleine nature et dans les souvenirs les plus lointains peuvent offrir.



Cécile, section jeunesse

Florence, secrétariat

DANS LES PROCHAINS MOIS ...

DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES DÉDIÉES À L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

🍷 SALON FOUD' ARDÈCHE

Le 13 mars 2023
Espace Lienhart à Aubenas

Le centre du développement agroalimentaire Ardèche le goût, en partenariat avec les Communautés de Communes du Bassin d'Aubenas et Val de Ligne organise les Rencontres professionnelles Foud'Ardèche dédiées à l'alimentation de proximité le 13 mars 2023 à l'espace Lienhart.

Ce salon est une journée destinée aux professionnels de l'alimentaire et à ceux qui valorisent les produits ardéchois : producteurs, restaurateurs, grossistes, commerçants, responsables achat, transformateurs, artisans des métiers de bouche, hébergeurs, sites touristiques. L'objectif est de faire rencontrer des fournisseurs et des clients de proximité afin qu'ils puissent développer leur réseau local, créer de nouveaux partenariats commerciaux et découvrir de nouvelles tendances.

L'association attend une cinquantaine d'exposants (producteurs / transformateurs / fournisseurs de matériel) et près de 500 visiteurs professionnels, Ardéchois, mais aussi des départements limitrophes voire plus largement de la région Auvergne Rhône Alpes.

L'alimentation de proximité fait partie des axes principaux d'action de l'association Ardèche le goût, notamment avec la marque Goûtez l'Ardèche, qui a 30 ans et qui regroupe aujourd'hui plus de 600 produits sélectionnés et 230 entreprises utilisant la marque.

Au programme de cette journée : un salon professionnel (produits ardéchois, matériel et fournitures) ; un atelier d'initiation aux « cuisines nourricières » basé sur l'échange d'expérience afin de pratiquer demain une cuisine plus



durable ; la présence et l'intervention du lycée Agricole Olivier de Serres et du Lycée Hôtelier de Largentière autour de la valorisation de la viande de chèvre ; un moment de réseau et d'échanges autour du buffet à base de produits bruts, frais, locaux et labellisés ; des conférences / débat.

Si vous souhaitez exposer, présenter vos produits, rencontrer de nouveaux clients/fournisseurs et élargir votre réseau, participez !



Contact : communication@ardechelegout.fr
Téléphone : 06 31 46 02 59

OPÉRA EN DIRECT DE NEW-YORK AU CINÉMA

🎭 SPECTACLE

Au cinéma Les Quinconces à Vals-les-Bains



Le prestigieux Metropolitan Opéra de New – York propose une saison lyrique placée sous le signe de la fraîcheur et du grand spectacle. Servis par des artistes au sommet de leur art, trésors du répertoire et créations inédites se côtoient pour vous faire découvrir le meilleur de la scène actuelle. Prenez place au cinéma Les Quinconces et laissez la magie du direct vous transporter à l'opéra de New – York.

Fedora - 14 janvier à 18h55

Lohengrin - 18 mars à 17h

Falstaff - 1^{er} avril à 18h30

Le chevalier à la rose - 15 avril à 18h

Champion - 29 avril à 18h55

Don Giovanni - 20 mai à 18h55

La Flûte enchantée - 3 juin à 18h55



Tarif : PT 20 € - Adhérent 15 € - Jeune 15 € (pour les moins de 26 ans) et 8€ (pour les - de 14 ans) Informations : www.lesquinconces.com / 0475374921

SUPER POUVOIR N°4

VALORISER EN COMPOST

LE SERVICE GESTION
DES DÉCHETS ASSURE
UNE COLLECTE
DES SAPINS DE NOËL

**DU 09 AU 13
JANVIER
2023**

SUR INSCRIPTION AU
04 75 36 08 29
ENTRE 8H00 ET 12H00
AVANT LE LUNDI 9 JANVIER À 12H00



COMPOST

